(11) **EP 1 898 103 A3**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3: **02.07.2008 Bulletin 2008/27**

(51) Int Cl.: F15B 15/26 (2006.01)

(43) Date de publication A2: 12.03.2008 Bulletin 2008/11

(21) Numéro de dépôt: 07291000.3

(22) Date de dépôt: 10.08.2007

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE SI SK TR

Etats d'extension désignés:

AL BA HR MK RS

(30) Priorité: 06.09.2006 FR 0607819

(71) Demandeur: Hydro Leduc 54120 Azerailles (FR)

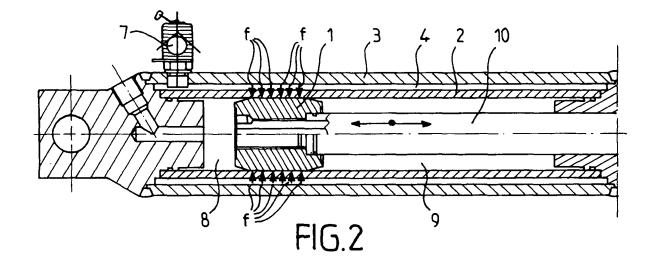
(72) Inventeur: Porel, Louis-Claude 88700 Jeanmenil (FR)

(74) Mandataire: Loyer 161, rue de Courcelles F-75017 Paris (FR)

(54) Vérin hydraulique à verrouillage automatique

(57) Vérin hydraulique à verrouillage automatique du type comportant un piston (1, 30) coulissant dans un cylindre (3-2, 32) dans lequel le blocage du piston est obtenu par déformation élastique soit de la paroi intérieure (2) du cylindre, soit de la paroi extérieure du piston (30) de façon à obtenir le serrage de l'un sur l'autre caractérisé

par le fait que le blocage du vérin est obtenu de façon permanente au moyen d'une pression qui provoque la déformation élastique de la paroi interne du cylindre (3-2) ou de la paroi externe du piston (30) ; le déblocage dudit vérin étant obtenu par annulation de cette déformation permanente.



EP 1 898 103 A3



Office européen RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 07 29 1000

Ogtó es el -	CUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Citation du document avec indication, en cas de besoin, Reve				CLASSEMENT DE LA	
Catégorie	des parties pertin			ernée	DEMANDE (IPC)	
Х	DE 31 13 894 A1 (KU 11 novembre 1982 (1 * pages 6-8; figure	982-11-11)	E]) 1		INV. F15B15/26	
Х	FR 2 196 877 A (SPE 22 mars 1974 (1974- * page 4, ligne 4 - * page 4, ligne 35	03-22) ligne 21; figure	2 *			
Х	US 5 355 707 A1 (IN 18 octobre 1994 (19 * colonne 3, ligne *	94-10-18)	·			
A	* colonne 6, ligne 2,3 *	17 - ligne 67; fi	gures 12			
x	US 5 957 443 A1 (MA 28 septembre 1999 (* colonne 3, ligne *	1999-09-28)				
х	EP 1 079 117 A1 (PASCAL KABUSHIKI [JP] PASCAL ENGINEERING CORP [JP] 28 février 2001 (2001-02-28) * alinéas [0030], [0031]; figure				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)	
A	US 3 575 087 A (SHE 13 avril 1971 (1971 * figure 1 *		1,1	2		
A	GB 570 897 A (MESSI LTD; HUGH GRAHAM CO 27 juillet 1945 (19 * page 4, ligne 85 *	NWAY) 45-07-27)				
	ésent rapport a été établi pour tou					
	ieu de la recherche	Date d'achèvement de la recl			Examinateur	
	La Haye	26 mai 200	2008 Krikorian, Olivier			
X : part Y : part autre A : arriè	ATEGORIE DES DOCUMENTS CITES culièrement pertinent à lui seul culièrement pertinent en combinaison e document de la même catégorie re-plan technologique (gation non-écrite	E : docur date d avec un D : cité d L : cité po	e ou principe à la b ment de brevet anté le dépôt ou après c ans la demande our d'autres raisons ore de la même farr	rieur, mai ette date	s publié à la	



Numéro de la demande

EP 07 29 1000

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES							
La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications							
Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):							
Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.							
ABSENCE D'UNITE D'INVENTION							
La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:							
voir feuille supplémentaire B							
Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.							
Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.							
Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:							
Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:							
Le present rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent a l'invention mentionée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)							



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande EP 07 29 1000

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-11

Vérin hydraulique à verrouillage automatique dans lequel le blocage est obtenu sous l'effet d'une chambre étanche remplie en permanence d'un gaz neutre soue pression

2. revendications: 12-15

Accumulateur muni d'une commande mécanique, disposé à l'intérieur du piston d'un vérin hydraulique à verrouillage

automatique

PO FORM P0402

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 07 29 1000

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Les dits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

26-05-2008

Document brevet cité au rapport de recherche			Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
DE 311	.3894	A1	11-11-1982	AUCUN		•
FR 219	6877	Α	22-03-1974	DE IT	2338903 A1 991940 B	14-02-1974 30-08-1975
US 535	5707	A1		AUCUN		
US 595	7443	A1		AUCUN		
EP 107	9117	A1	28-02-2001	CN DE DE JP WO TW US	1298475 A 69922646 D1 69922646 T2 2000240611 A 0050777 A1 415996 B 6598713 B1	06-06-2001 20-01-2005 15-12-2005 05-09-2000 31-08-2000 21-12-2000 29-07-2003
US 357	5087	A	13-04-1971	DE DE FR GB NL US	1958862 A1 6945459 U 2024884 A5 1263120 A 6917122 A 3528343 A	25-06-1970 27-05-1971 04-09-1970 09-02-1970 20-05-1970 15-09-1970
GB 570)897	Α	27-07-1945	AUCUN		

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82